

INFORMATIONS CONCERNANT LES HONORAIRES POUR LES EXPERTS EN SANTE

Source : courrier du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

En date du 20 septembre 2021

5 mesures récentes et projets de revalorisation des prestations expertales :

1 - Revalorisation de l'expertise psychiatrique des NON COSP :

Par arrêté conjoint du ministre de la justice et du ministre en charge des comptes publics du 7 septembre 2021 portant modification de [l'article A. 43-6 du code de procédure pénale](#), le tarif de l'expertise psychiatrique classique des NON COSP est porté à 507 € (contre 429 € avant) et celui de l'expertise en matière d'infraction sexuelle est porté à 526,50 € (contre 448,50 avant)

2 - Revalorisation de l'expertise psychologique des NON COSP :

La tarification de l'expertise psychologique des NON COSP est portée à 390 € (contre 370,50 € avant).

3 - Simplification des conditions d'octroi de l'expertise hors norme :

Par arrêté conjoint du ministre de la justice et du ministre en charge des comptes publics du 7 septembre 2021 portant modification de [l'article A. 43-6 du code de procédure pénale](#), l'expertise hors norme devra, soit comporter des questions inhabituelles nécessitant des recherches spécifiques, soit être ordonnée dans une procédure complexe ou s'inscrivant dans un contexte particulier.

La validation de l'expertise hors norme par une décision spécialement motivée rendue par l'autorité requérante sera maintenue.

Le critère géographique des 200 Km ne sera plus retenu.

4 - Revalorisation de l'indemnité de comparution aux assises :

Un projet de décret sera soumis à l'avis du Conseil d'Etat pour revaloriser cette comparution à 100 € (contre 43,50 € actuellement).

5 - Augmentation des moyens alloués à la médecine légale :

Pour renforcer les structures actuelles et améliorer notamment la prise en charge des victimes en proximité des territoires, 20 millions d'euros y sont consacrés, permettant aux chefs de cour en concertation avec les experts médico-légaux d'élaborer de nouveaux projets avant la fin de 2021.
